

Brennilis : démantèlement coûte que coûte

Rémi de Kersauson

Source : <http://7seizh.info>, mars 2015

Quand, en 1980, les événements de Plogoff affirmaient le refus du nucléaire en Bretagne, une centrale nucléaire y avait déjà été mise en service depuis 1967, dans la discrétion que permettait l'isolement du bourg de Brennilis, au cœur des Monts d'Arrée. Son installation avait été bien accueillie par une population louant les conséquences sur la vie économique locale de ce qu'elle appelait « l'usine ». Il semble cependant qu'elle n'était que peu au fait de ce qu'impliquait le mot « Nucléaire ». La contestation du nucléaire civil ne commencera vraiment en France qu'au début des années 1970 avec les centrales de Fessenheim, Bugey, Creys-Malville et le projet, avorté il y a tout juste 40 ans, de centrale nucléaire à Erdeven dans le Morbihan. La centrale de Brennilis a fonctionné jusqu'en 1985. Depuis 2008, le démantèlement est suivi par la commission locale d'information (CLI) des Monts d'Arrée, présidée par l'actuel président du conseil général. Cette commission assure « une mission générale de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement ». Elle est composée de 40 membres dont 23 élus et 6 représentants d'associations.

Un lent et long démantèlement.

Le démantèlement a commencé dès l'arrêt de la centrale. La durée et le coût de celui-ci s'annoncent sans communes mesures avec ce qu'a pu rapporter une petite centrale de 70 Mw ayant fonctionné moins de 20 ans. En mai 2012, le directeur de la centrale Nucléaire de Brennilis estimait possible que le terrain soit rendu disponible pour d'autres utilisations « à l'horizon 2025 ». Il faudra donc au moins 40 ans pour espérer la fin de la déconstruction. Après l'arrêt du réacteur et l'évacuation du combustible, de 1985 à 1992, une phase de démantèlement partiel s'est déroulée jusqu'en 2007. L'accord obtenu par EDF en 2006 pour un démantèlement complet a été annulé par le conseil d'état en réponse à un recours du réseau Sortir du Nucléaire. Il démontrait le non-respect d'une procédure réglementaire européenne. Cela s'est traduit par l'arrêt des opérations de 2007 à 2011. Le démantèlement partiel a repris et devrait prendre fin en 2016. La durée des travaux de démantèlement total de Brennilis dépend de la capacité à disposer de lieux de stockage adaptés pour les déchets et de la résistance contre ces installations qui transforment le sol des communes concernées en vastes poubelles nucléaires.

Le combustible a été stocké à Cadarache dans l'attente du projet CIGEO. En cas d'autorisation, cette installation se situera à la frontière entre La Meuse et la Haute-Marne. Les déchets issus du démantèlement partiel (niveau 2) ont vocation à rejoindre les centres de Soulaines (faible et moyenne activité radiologique à vie courte) et de Morvilliers (très faible activité) dans l'Aube. C'est dans ce dernier que seront entreposés les échangeurs en cours de démontage, même s'ils viennent de l'intérieur du bâtiment réacteur et font partie du niveau 3 de déconstruction. Pour le cœur de réacteur, à partir de 2016, l'endroit prévu se situe à Bugey dans l'Ain, au sein de l'ICEDA. Jusqu'à récemment l'avenir de ce site était lui aussi en attente d'une décision de justice. Les délais induits influent sur le coût total du démantèlement. En 2012, la cour des comptes écrivait « la suspension des travaux de construction d'ICEDA pourrait avoir des conséquences, ni connues ni chiffrées précisément à ce jour, non seulement sur le coût du projet mais aussi sur les devis de démantèlement des réacteurs de première génération » « les chantiers de démantèlement pourraient être retardés, entraînant de fait des coûts

supplémentaires de sites, d'ingénierie ».

La question du coût

En 2005, un rapport de la cour des comptes a estimé le coût à 482 millions d'euros, comprenant 219 M€ déjà réalisés de 1986 à 2001 et un devis de 263 M€ restant à réaliser à partir de 2002. Le rapport pointe du doigt l'écart avec l'estimation de 19,4 M€ réalisée en 1979. Il souligne que l'expérience de Brennilis illustre la difficulté d'évaluer ce genre de coûts. L'avenir devait confirmer ce constat. En janvier 2012, un autre rapport de la cour des comptes réactualisait l'estimation du devis à 377,8 M€ en 2008, soulignant une augmentation de 26%. Brennilis est le seul cas de hausse de prix du devis entre tous les réacteurs de 1ère génération en démantèlement. Enfin, en avril 2014, Thomas Piquemal, directeur chargé des finances d'EDF, a annoncé une hausse de 15% entre 2008 et 2012 à la Commission d'enquête relative aux coûts passés, présents et futurs de la filière nucléaire. Le montant du devis atteindrait donc 434 M€. Sans même réactualiser en euros constants le montant de 219 M€ sur la période 1986-2001, on atteint une estimation basse de 653 M€. On peut comparer ce montant avec l'équivalent de 249 M€ (constants) estimé en 2010 (33 M€ en euros courants) pour l'investissement initial de la centrale de Brennilis.

Lors de la dernière réunion de la CLI des Monts d'Arrée, la fin de la communication par EDF sur les coûts a été annoncée. Leur affichage poserait peut-être trop clairement la question de l'intérêt financier de l'opération. En vue de se positionner sur des marchés internationaux, la plus-value du retour d'expérience du démantèlement d'un réacteur à eau lourde ayant pris des années de retard semble aujourd'hui peu évidente. Le « retour à l'herbe » est un peu illusoire dans ce qui est à présent une zone industrielle accueillant des entreprises et 3 turbines au fioul de secours. Par contre, la déconstruction de Brennilis pourrait être jugée nécessaire, quel qu'en soit le coût, afin de ne pas fragiliser par un cas particulier une démarche globale sur le plan national. Il n'est pas impossible qu'il soit plus facile de satisfaire les exigences de contrôle et de surveillance de l'ASN en regroupant les déchets dans un nombre très réduits de dépôts et de communes sacrifiées en France. La présence du bâtiment du réacteur entraîne des inquiétudes pour la nappe phréatique, particulièrement en cas de fortes précipitations. La zone montre déjà des traces de contamination par l'activité de la centrale, comme l'ont prouvé des mesures de la CRIIRAD en 2006 et 2007.

Quelles perspectives ?

Après 2016, la suite du démantèlement était conditionnée par l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) à la possibilité de stocker les derniers déchets sur le site de Bugey. Le 4 décembre 2014, le permis de construire de l'ICEDA, invalidé depuis 2011, a été revalidé. L'installation étant réalisée à 80%, EDF annonce une reprise des travaux pour avril et une prévision d'achèvement vers 2017. SDN Bugey continue son combat mais se heurte à la passivité des populations riveraines et des élus. L'emploi et l'argent sont des facteurs prédominants, sans doute capables d'expliquer pourquoi un conseil municipal vote à l'unanimité pour la construction de l'ICEDA alors que le mandat précédent il avait voté à l'unanimité contre et que seuls deux de ses membres ont changé (!). Cette tendance se retrouve en Bretagne, où les associations membres de la CLI des Monts d'Arrée, dominée par les élus, voudraient, sans succès, ouvrir les séances au public en espérant laisser moins les coudées franches à EDF. En 2007, les constats de l'ASN sur le manque de rigueur du démantèlement et les preuves de contamination de l'environnement de la centrale les avaient confortées. A présent, elles ne se reconnaissent pas dans une CLI qu'elles ont pourtant souhaité. Il est probablement difficile pour un élu, dans un centre Bretagne sinistré sur le plan de l'emploi,

de ne pas prendre en compte les revenus générés par les quelques emplois de la centrale et des turbines à combustion et les taxes perçues par les communes d'accueil.

Pour les associations, un espoir persiste dans la plainte déposée devant la commission européenne en aout 2013 dénonçant l'absence d'autorité environnementale au moment de la signature du décret de l'ICEDA. Mais plus grand chose ne semble pouvoir freiner la réalisation du site de Bugey et la fin du démantèlement de Brennilis, tout cela dans un relatif désintérêt d'une opinion publique plus encline à se préoccuper du réchauffement climatique visible tout en croyant vivre dans une opulence d'électricité grâce au nucléaire. C'est peut-être la moins pire des solutions aujourd'hui, mais l'enterrement des déchets dans des endroits isolés loin des métropoles permet commodément de se voiler la face et d'éviter de prendre conscience de leurs dangers à très long terme. Avec des démantèlements hors de prix, des cimetières de déchets radioactifs pour très longtemps, des coûts environnementaux incalculables et Areva en faillite, le nucléaire était-il vraiment une bonne idée ? Il est évidemment trop tard pour regretter le passé. La prise de conscience du besoin de mettre tous les efforts sur les énergies renouvelables, notamment dans le domaine maritime, n'arrive-t-elle pas bien tard et trop mollement malgré les cris d'alarmes des associations ? Le remplacement des centrales démantelées est prévu à concurrence de la capacité de production d'électricité nucléaire actuelle, voire un peu plus comme le souhaite le Sénat aujourd'hui. Espérons que la construction d'une centrale à gaz à Landivisiau suffise à empêcher le retour de l'idée un peu perfide et trop confortable d'une centrale nucléaire en Bretagne.

Remerciements à monsieur Michel Marzin de l'association AE2D, à Sortir du Nucléaire (SDN) Bugey et Cornouailles.